

Fiche pratique n°A.4

Elaborer un projet associatif grâce à la méthode VMOP ⁽¹⁾

Cette méthode peut être utilisée pour définir les lignes générales de l'association ou du collectif.

V pour Vision

Il s'agit de définir le monde que l'on souhaite voir advenir, ou spécifiquement dans notre cas, le territoire rêvé.

La vision de la FUB	Exemple de vision locale
En 2030, la #SolutionVélo a participé de la réinvention des territoires et des modes de vie. Le vélo est devenu une évidence et occupe une place essentielle dans la mobilité partout en France.	Une ville apaisée, des déplacements plus courts, des personnes de différents milieux qui se parlent, une ville zéro pollution-émission-bruit, etc.

M pour Mission

La mission que l'on se donne par rapport à ce rêve.

La mission de la FUB	Exemple de mission locale
La FUB a pour mission de rendre la #SolutionVélo attractive et sûre pour tout.e.s partout en France.	Pour la Maison du Vélo de Lyon, il s'agit de « faciliter et donner envie aux grands lyonnais d'utiliser le vélo ou la marche comme modes de déplacement. » Pour l'ADAV, c'est « rééquilibrer l'usage de la rue au profit des piétons et des cyclistes. »

O pour Objectifs

Ceux-ci doivent être assortis d'indicateurs pour déterminer s'ils sont atteints.

Ces indicateurs doivent être simples, mobilisateurs, mesurables, atteignables, ambitieux, en lien avec le sujet, délimités dans le temps.

Exemples d'objectifs de la FUB	Exemple d'objectifs locaux
Un cadre législatif et réglementaire complet et appliqué d'ici 2030. Indicateurs : <ul style="list-style-type: none">• Les textes législatifs et réglementaires nécessaires pour mener une politique cyclable sont en place.• Les cas de recours contentieux sont victorieux et/ou en baisse.• Les politiques menées ou initiées par l'État prennent en compte les externalités positives du vélo. [...]	Un réseau cyclable attractif sur l'intégralité de la commune d'ici la fin du mandat municipal : <ul style="list-style-type: none">• Le linéaire d'aménagement est supérieur à X km.• Une accidentologie impliquant des vélos en baisse.• Une augmentation de X % du trafic vélo à un point de comptage représentatif.• X % des rues accessibles aux vélos.• Une amélioration de la qualité ressentie du réseau cyclable, selon une méthode d'évaluation fiable et reproductible. Une prise en compte du vélo dans tous les projets d'urbanisme : <ul style="list-style-type: none">• Le PLU et le PLH comprennent des objectifs ambitieux de stationnement sur voirie et résidentiel.• Le PDU comporte un volet consacré au vélo ambitieux.

Note :

⁽¹⁾ Fiche inspirée par 6pm (collectif de consultants spécialisés dans le plaidoyer associatif) : www.6pm.fr

Un mouvement pro-vélo puissant et entendu :

- Un collectif citoyen, de préférence membre de la FUB, mène un plaidoyer actif dans chaque commune française > 50 000 habitants et dans la moitié des villes et/ou intercommunalités entre 20 000 et 50 000 habitants.
- La fédération est connue et reconnue par toutes les institutions, de la SNCF aux CCI (Chambres de commerce et d'industrie).

[...]

Chaque habitant a accès au vélo, au delà des aménagements :

- Progression des ventes de vélos d'occasion,
- Accessibilité des formations vélo,
- Apprentissage du vélo en milieu scolaire,
- Solution de location courte et longue durée.

P pour Principes d'actions

Il s'agit de définir les modes d'actions privilégiés permettant d'atteindre les objectifs en adéquation avec les valeurs du collectif.

Principes d'actions FUB	Exemples locaux
<ul style="list-style-type: none">• Démocratie et transparence• Ouverture à tou.te.s• Démarche constructive et partenariale• Subsidiarité - Priorité au plus proche• Expertise	<ul style="list-style-type: none">• Participer à la concertation,• Mener des actions de désobéissance civile,• Organiser des événements grands publics, proposer des services,• Être le plus ouvert possible dans les actions,• Être experts citoyens plutôt que des agitateurs, etc.